



Classe de dépaysement à Palogne



du lundi 9 au vendredi 13 février 2009
du lundi 9 au vendredi 13 février 2009



I. Introduction

Dans quelques jours, nous aurons l'immense plaisir d'être accueillis au domaine de Palogne pour vivre des instants d'aventures et de découvertes, encadrés par des professionnels.

Nous espérons que ce séjour laissera dans chaque esprit non seulement des souvenirs inoubliables mais surtout une grande curiosité à l'égard des autres, des lieux et des objets dans le respect de tous et de tout.

Afin de vous éclairer sur le déroulement du séjour, nous vous adressons ce dossier que nous vous prions de lire attentivement...

1. Nos objectifs ?

Nous voudrions vivre des apprentissages autrement. Dans un cadre différent d'une classe, nous voudrions développer l'entraide, l'écoute et le respect de soi et des autres.

Nous voudrions sensibiliser vos enfants aux valeurs liées à la vie en groupe, et cela dans des infrastructures adaptées à la découverte de la nature, du patrimoine historique et des sports inhabituels. Nous souhaitons aussi proposer à chacun de se dépasser : affronter ses peurs et tenter de les surmonter.

2. Notre projet ?

Nous prévoyons des activités réparties sur 5 jours (4 nuits) : du lundi 9 au vendredi 13 février 2009. Les activités prévues sont exploitables dans les cours de sciences, d'étude du milieu ou de technologie, mais elles peuvent aussi se suffire à elles-mêmes. Des activités sportives, artistiques et spirituelles sont également prévues. Nous profiterons aussi de ces classes différentes pour organiser la participation des élèves de 1^e année à la Fancy-Fair de l'école.

3. Les accompagnateurs ?

Les quatre titulaires de 1^e seront bien entendu présents : F. DeBoeck, V. Jamin, N. Servais et T. Cokaiko mais d'autres professeurs ainsi que des élèves de 6^e (les parrains et les marraines des quatre classes) viendront le temps d'une journée et d'une soirée.

Une équipe pédagogique du domaine nous a déjà aidés à préparer notre séjour en nous faisant visiter le site, en élaborant avec nous le programme des activités,... Sur place, cette même équipe assurera notre accueil, nous conseillera pour notre installation et rappellera les règles de vie. La coordinatrice pédagogique restera à notre disposition durant notre séjour afin d'assurer le suivi de notre programme et de vérifier si les objectifs définis lors de son élaboration sont atteints. Une évaluation par les membres du domaine clôturera l'ensemble de notre projet.

Chaque activité de Palogne, qu'elle soit sportive ou autre, est gérée par des professionnels.

II. Informations principales

1. Départ ?

Le **lundi 9 février**, nous partirons en car et nous demandons aux élèves d'être présents à **l'école à 8.00.**

2. Retour ?

Pour permettre un contact avec le titulaire, les professeurs mais aussi une rencontre avec les parents et les enfants des différentes classes de première, nous organisons **un goûter** (boissons et cake) **à 16.30** le **vendredi 13** lorsque vous venez rechercher vos enfants (au **domaine de Palogne**). Un co-voiturage peut être organisé si nécessaire.

3. Où ?

Le domaine de Palogne est situé dans la Province de Liège, à la limite de la Province du Luxembourg, au confluent de la Lembre et de l'Ourthe, plus exactement entre Bomal s/o (commune de Durbuy) et Sy s/o (commune de Ferrières).

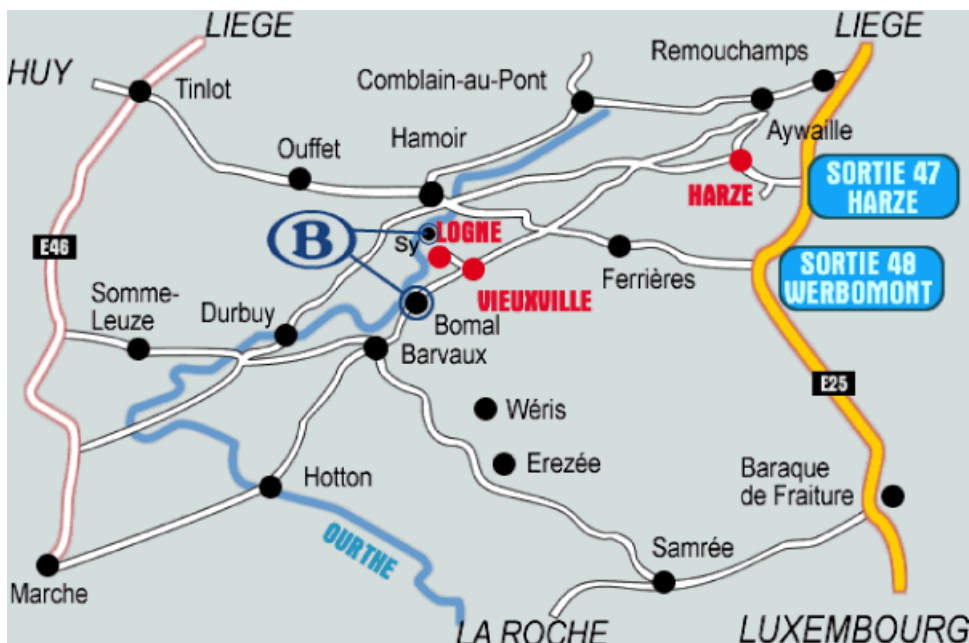
L'adresse est la suivante :
Gîte Alpin de la ferme de Palogne
07, route de Palogne
4190 VIEUXVILLE – FERRIERES

Numéro de téléphone du gîte (accessible aux heures de bureau) : 086/21.03.58

Numéro de téléphone du bureau d'accueil (heures de bureau) : 086/21.24.12

Numéro de GSM (professeurs) : 0477/31.61.84

4. Accès ?



a. Accès par la route

Au départ de Liège :

Autoroute E25 « Liège-Luxembourg », emprunter la sortie 48, à droite direction « Hamoir-Ferrières ».

Rejoindre le carrefour de « Ville-My ». Prendre à gauche direction Vieuxville 300 mètres après l'église de Vieuxville, à hauteur de la Ferme de la Bouverie (siège administratif du domaine de Palogne), prendre à droite pour rejoindre le Domaine de Palogne.

Au départ de Namur :

Autoroute E411 « Namur-Luxembourg », 15km après le viaduc de Beez, sortir à Courrières, ensuite N4 jusqu'à Marche-en-Famenne, poursuivre vers Hotton, Barvaux s/o, Bomal s/o.

3 km après Bomal, entrée en Province de Liège, ensuite parvenir à Vieuxville (1km) : à hauteur de la Ferme de la Bouverie, prendre à gauche pour rejoindre le Domaine de Palogne.

b. Accès par le train

Au départ de Liège :

Ligne « Liège-Jemelle », arrêt à la gare de Sy s/o ou de Bomal s/o.

Il y a un train toutes les heures impaires (voir horaire).

Durée du trajet : +/- 1 heure

Ensuite, soit traversée de « La Petite Suisse Liégeoise » (Sy s/o → Palogne) : à pied, il faut environ 30 minutes.

Ou soit prise en charge par un véhicule à la gare de Bomal.

III. Liste du matériel

! IMPORTANT !

Un séjour au Domaine de Palogne n'est certes pas un défilé de mode !
Le bon sens : prévoir des vêtements dans lesquels les enfants se sentent à l'aise et qu'ils peuvent « salir sans craintes » !

A placer dans la valise (ou sac de voyage)

- Un pyjama et des sous-vêtements (5 slips/culottes, 10 paires de chaussettes,...)
- Des mouchoirs de poche en papier et/ou en tissu
- 3 pantalons et un cycliste (ou short)
- 2 trainings ou joggings (dont un à salir)
- Tee-shirts, sous-pull(s), 3 pulls ou polaires
- Un KW (ou coupe-vent)
- Une paire de gants, une écharpe, un bonnet
- Une paire de gants style gants de chantier ou gants de vaisselle (à salir)
- Une paire de chaussures d'intérieur (pantoufles, sabots,...)
- Une paire de chaussures de marche : bottines et/ou baskets (confortables)
- Une paire de bottes en caoutchouc
- Une paire de basket propre (pour activité en salle)
- Un maillot (pour la douche) et un bonnet de bain
- Une trousse de toilette complète (savon, brosse à dents, dentifrice, gobelet, shampoing,...)
- Un grand drap de douche + 2 essuies

- Un plumier complet (colle, ciseaux, marqueurs, latte,...), une farde avec des feuilles A4, le roman du cours de français
- Du papier à lettres avec enveloppes timbrées (pour vous faire un petit coucou),
- De la lecture et éventuellement de(s) jeu(x) de société
- Une lampe de poche

- Trois petits sacs alimentaires en plastique
- Trois sacs « poubelles » destinés au linge souillé

- Un sac de couchage (+ drap de dessous) et une taie d'oreiller

A prendre dans le sac à dos (sur soi)

- Le pique-nique (midi), les collations et les boissons du premier jour (le pique-nique sera dans une grande boîte à tartines, utilisée chaque jour du séjour !!)
- Une gourde, un gobelet (pour la soupe)
- Un gros anorak
- La carte SIS (à remettre au titulaire le jour du départ)

! IMPORTANT !

Argent de poche : dans le but d'éviter toute perte, nous vous demandons de confier aux élèves une somme maximale de **10 €**. Ces quelques euros leur suffiront à l'achat de cartes postales, petits souvenirs ou de boissons supplémentaires éventuelles.

A proscrire : montre de valeur, bijoux, **GSM**, **jeux vidéo**, **appareil portable audio**, **appareil photos de valeur** (emporter plutôt un jetable).

L'asbl « Domaines Touristiques du Vallon de la Lembrée » ainsi que les professeurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de perte survenu(e) dans le domaine de Palogne.

IV. Règles de vie

Afin que tout se passe au mieux durant le séjour à Palogne, nous nous devons de rappeler que lors de toute activité en dehors du Lycée Saint-Jacques le règlement d'ordre intérieur (ROI) reste d'application. Nous profitons de ce dossier pour préciser quelques règles essentielles à respecter pour permettre à votre enfant d'apprécier la vie en groupe, en communauté et de la rendre agréable à tous.

RESPECT DES HORAIRES ET PAR CONSEQUENT DES CONDISEIPLES

- Tu respectes les **horaires** (heures des repas, douches, lever, coucher, activités, temps libres) et **ton planning** tout au long du séjour. Tu vérifies à l'avance le programme des activités auxquelles tu participes. Pour ce faire, tu consultes **le panneau des activités**, ce qui te permet de préparer le matériel nécessaire à chaque journée.

RESPECT DU MATERIEL, DU GITE, DU SITE

- Tu respectes la propreté du site et des lieux !
- Tu respectes les consignes concernant l'ordre et le nettoyage du matériel, du gîte et du site.
- Tu respectes les consignes émises par les responsables du gîte, du site, par exemple:
 - Tu ne te trouves pas la journée dans les dortoirs ! (Sauf le matin après le déjeuner, de 13h00 à 13h30, en cas d'activités comme spéléo ou autorisation).
 - Tu portes dans le gîte des chaussures d'intérieur style pantoufles, sabots...
- Tu ramasses tes déchets et utilises les poubelles adaptées.
- Tu respectes les toilettes (tu ne joues pas avec le papier toilette); les douches [ta douche est propre lorsque tu la quittes (pas de cheveux...)]; ta chambre (tu ranges systématiquement tes vêtements; prends soin de pendre ta serviette de bain et ton gant de toilette après la douche...).
- Tu éteins les lumières et fermes les portes.
- Tu respectes le matériel mis à ta disposition par les responsables de Palogne et l'école.

RESPECT DE SOI ET DES AUTRES...

Tu adoptes des attitudes correctes, respectueuses de toi et des autres.

- Tu t'adresses aux autres de manière respectueuse.
- Tu ne manifestes pas de sentiments amoureux.
- Tu ne te trouves pas dans un autre dortoir que le tien (en journée et en soirée et ... la nuit !)
- Tu respectes l'intimité et le sommeil des autres.
- Tu ne portes pas de vêtements extravagants ni provocants.
- Tu n'amènes pas de sommes d'argent importantes et plus généralement tout appareil ou objet coûteux ou d'usage non scolaire. C'est une des raisons pour lesquelles :

l'utilisation du GSM ainsi que des appareils multimédias tels que PSP, Nintendo DS, MP3, MP4, iPod, appareil photo numérique... est strictement interdite durant le séjour à Palogne, tu peux donc les laisser à la maison !

Palogne met à ta disposition une cabine téléphonique à pièces et tu peux utiliser un appareil photo... jetable.

- Tu ne consommes pas de cigarettes, de boissons énergisantes, alcoolisées ou autres produits illicites.

REGLEMENT DURANT LES TEMPS LIBRES
--

- Tu **restes sur le site** et dans les endroits **autorisés** !

- Tu respectes le **timing**.

- Tu acceptes et respectes la participation de chacun aux activités proposées.

- Après l'activité, tu **ranges** le matériel emprunté après l'avoir nettoyé si nécessaire.

V. Fiche médicale

! IMPORTANT !

Ce document doit être complété avec précision par vous et/ou votre médecin généraliste.

Les renseignements repris ci-dessous sont de nature strictement confidentielle : ils vont nous permettre de respecter le régime de vie de votre enfant durant son séjour « classes de dépaysement ».

Y joindre la carte SIS de votre enfant. Nous vous remercions de votre collaboration.

RENSEIGNEMENTS MIS A JOUR EN DATE DU / /

IDENTITE DE L'ENFANT :

Nom :

Prénom :

Lieu et date de naissance :

Groupe sanguin :

Adresse et numéro de téléphone :
.....
.....
.....

Joindre à cet emplacement 2 vignettes de votre mutuelle.
Ne pas coller s.v.p.

DONNEES MEDICALES :

Maladie(s) antérieure(s) de l'enfant et/ou opération(s) subie(s) :

.....
.....
.....
.....

Est-il atteint de diabète – asthme – affection cardiaque – épilepsie – rhumatisme – affection cutanée – somnambulisme – handicap moteur – autre(s) :

Merci de préciser :

.....
.....

Date de la dernière cuti-intradermo :

Date du dernier vaccin contre le tétanos :

Sérum antitétanique : OUI – NON : Date :

L'enfant est-il particulièrement sensible ou allergique à des aliments, à des médicaments, à des matières, aux refroidissements, à la fatigue,....

Merci de préciser :

.....

.....

Doit-il prendre des médicaments en cours de séjour ? OUI – NON

Merci de préciser :

.....

.....

Est-il soigné par homéopathie ? OUI – NON

Merci de préciser :

.....

.....

Puberté : OUI – NON – EN COURS

L'enfant sait-il correctement nager ? OUI – NON

AUTRES PRECISIONS UTILES :

.....

.....

.....

EN CAS D'EXTREME URGENCE, j'autorise les adultes responsables de mon enfant à prendre les mesures nécessaires. Hôpital où serait transféré mon enfant :

.....

.....

.....

Document complété à, le

Signatures (père, mère, tuteur) :

MEDECIN TRAITANT (nom – adresse – téléphone – fax) :

.....

.....

VI. Autorisation parentale

(Talon à remettre au titulaire pour le mercredi 5 février 2009 au plus tard)

Je soussigné, mère – père – tuteur de
....., élève de 1, certifie avoir pris
connaissance du dossier et autorise mon enfant à participer à la classe de dépaysement se
déroulant au domaine de Palogne du 9 au 13 février 2009.

Date + signature :

REMARQUE :

En fin de séjour, vous recevrez une attestation de séjour que vous pourrez envoyer à votre mutuelle pour le remboursement d'une partie des frais des classes de dépaysement.